



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Animateur.trice chargé.e de campagne pour les élections professionnelles Appui au réseau

La Confédération paysanne, syndicat agricole pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs.euses, recrute pour son siège social, dans le cadre d'un CDD un.e animateur.rice pour un appui durant la campagne aux élections professionnelles agricoles de janvier 2025.

Missions

Suivi d'un nombre défini de départements pour les appuyer dans leur campagne locale en fonction de leurs besoins :

- Coordination, tenue du calendrier, besoins techniques, logistiques et stratégiques liés à la campagne,
- Appui à la rédaction de documents
- Participation à l'organisation d'événements de campagne (fermes ouvertes...)
- Travail en lien avec l'équipe salariée de Bagnolet et avec les paysans et paysannes de différentes instances (Secrétariat national, Comité national, commissions techniques, groupe de travail Dynamique syndicale)
- Participation à la vie de l'équipe salariée de Bagnolet

Compétences nécessaires :

- Capacité d'accompagnement humain et d'écoute pour le suivi des équipes locales
- Capacité à écrire des argumentaires syndicaux, à partir de la matière revendicative existante, et à rédiger dans une optique d'outils de communication de campagne (maîtrise de l'outil informatique et réseaux sociaux...)
- Autonomie dans son travail
- Capacité d'anticipation, d'adaptation, de polyvalence et de réactivité

Profil :

- Formation initiale niveau Bac+5 ou expérience équivalente
- Maîtrise de l'outil informatique
- Expérience du milieu agricole et de l'environnement syndical est un plus
- Connaissance des institutions et processus électoraux, des organisations militantes est un plus
- Maîtrise des outils de communication (Réseaux sociaux) est un plus

Conditions d'embauche :

Poste en CDD à plein temps (35 heures / semaine) jusqu'au 7 février 2025, basé à Bagnolet

Conditions d'embauche selon l'accord d'entreprise et la convention collective de la Confédération paysanne

Salaire brut mensuel 3655€, selon la grille de l'Accord d'Entreprise, valorisation éventuelle de l'expérience. Mutuelle d'entreprise. Ticket resto. Télétravail possible uniquement les lundis et vendredis

Déplacements potentiels en départements métropolitains à prévoir

Pour postuler

Candidature électronique avec CV et LM à l'attention de Madame Véronique Marchesseau, à l'adresse suivante :

recrutement@confederationpaysanne.fr

Date de publication : 24 mai 2024

Date limite de réception de candidatures : 20 juin 2024

Entretiens à prévoir sur la 1^{ère} quinzaine de juillet

Poste à pourvoir début septembre 2024.